

Lyon, le 11 juin 2020 (après clôture)

## Descriptif du programme de rachat par CLASQUIN SA de ses propres actions approuvé par l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 10 juin 2020

Le présent descriptif a pour objet de préciser les objectifs et les modalités du programme de rachat des actions propres par la Société CLASQUIN SA, autorisé par l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 10 juin 2020.

### I – Principales caractéristiques du programme de rachat de titres

- Emetteur : CLASQUIN SA
- Titres concernés : actions ordinaires CLASQUIN SA, marché Euronext Growth, code ISIN FR0004152882
- Part maximale du capital dont le rachat est autorisé : 10 % du capital de la Société, soit 230.640 actions, ou 5 % du capital social s'il s'agit d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport. Compte tenu des 4.886 actions déjà détenues par CLASQUIN SA au 10 juin 2020, les rachats porteraient sur un maximum de 225.754 actions (soit 9,79% du capital).
- Prix maximum d'achat : 60 euros par action (hors frais d'acquisition)
- Montant théorique maximal de l'opération : 13.838.406 euros (montant maximum théorique ne tenant pas compte des actions auto-détenues par la Société)
- Objectifs du programme par ordre de priorité :
  - d'interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI,
  - de couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou d'attribution gratuite d'actions (ou plans assimilés),
  - de couverture d'autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne entreprise,
  - de conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport dans les limites légales,
  - de couverture de titres de créances convertibles en actions,
  - d'annulation des actions achetées.
- Durée du programme : 18 mois suivant la date de l'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2020, soit jusqu'au 9 décembre 2021.

## II – Répartition, par objectifs, des titres de capital détenus dans le cadre du programme de rachat d'actions au jour de la publication du présent descriptif

A la date du 10 juin 2020, la Société détient directement et indirectement 4.886 actions propres, soit 0,21% du capital.

Ces 4.886 actions sont réparties comme suit :

- interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI : 4.886 actions
- annulation des actions achetées : 0 action
- conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport : 0 action
- couverture de plans d'options : 0 action
- couverture de titres de créances convertibles en actions : 0 action.

Ce descriptif est mis à la disposition des Actionnaires sur le site internet de la Société ([www.clasquin.com](http://www.clasquin.com)).

### LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS (publication après clôture)

- Jeudi 27 août 2020 : Activité T2 2020
- Mercredi 23 septembre 2020 : Résultats semestriels 2020
- Jeudi 29 octobre 2020 : Activité T3 2020

### CONTACTS CLASQUIN

Philippe LONS – Directeur Général Délégué/Group CFO  
Domitille CHATELAIN – Group Head of Communication

Groupe CLASQUIN – 235 cours Lafayette – 69006 Lyon  
Tél : 04 72 83 17 00 – Fax : 04 72 83 17 33

*CLASQUIN est un spécialiste de l'ingénierie en transport aérien et maritime et en logistique overseas. Le Groupe se positionne en architecte et maître d'œuvre de toute la chaîne de transport et de logistique overseas : il pilote et organise les flux de marchandises de ses clients, entre la France et le monde et plus particulièrement de et vers l'Asie Pacifique, l'Amérique du Nord, le Maghreb et l'Afrique Sub-saharienne. Le titre est coté sur Euronext Growth, ISIN FR0004152882, Reuters ALCLA.PA, Bloomberg ALCLA FP. Pour plus d'information merci de consulter notre site [www.clasquin.com](http://www.clasquin.com).*

*CLASQUIN est éligible au PEA PME conformément à l'article D221-113-5 du Code Monétaire et Financier créé par le décret n°2014-283 du 4 mars 2014 et à l'article L221-32-2 du Code Monétaire et Financier fixant les conditions d'éligibilité (moins de 5 000 salariés et chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros)."*

*CLASQUIN fait partie de l'indice EnterNext© PEA-PME 150.*

*LEI : 9695004FF6FA43KC4764*

